
GISELLA GRUBER:

Bonjour? Je vais commencer par faire l'appel. Nous allons commencer l'appel. Nous allons donc maintenant nous assurer que l'enregistrement est en route et que les interprètes ont bien commencé à interpréter.

Bonjour à tous, bienvenus à cet appel de l'ALAC mensuel, en ce 23 avril à 16 h UTC.

Nous avons avec nous Hadia Elminiawi, Tijani Ben Jemaa, Maureen Hilyard, Sebastien Bacholler, Ricardo Holmquist, John Laprise, Marita Moll, Olivier Crepin-Leblond, Ejikeme Egbuogu, Glenn McKnight, Roberto Gartano, Judith Hellerstein.

Nous avons Roberto Soto sur le canal espagnol, et nous avons des participants sur la ligne française également.

[L'interprète s'excuse les noms sont difficiles à entendre le son n'est pas très bon]

Nous avons Heidi Ullrich du personnel, Silvia Vivanco, Evin Erdogdu, Claudia Ruiz et moi-même Gisella Gruber.

Nous avons l'interprétation en français, en espagnol et en russe. David et Véronica pour les interprètes espagnoles, les interprètes français sont Isabelle et Aurélie, et les interprètes russes sont Maya et Yuliya.

J'aimerais rappeler à tout le monde de donner son nom avant de prendre la parole pour que les interprètes puissent vous identifier sur les autres canaux, ainsi que pour permettre la transcription.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Par ailleurs, si vous ne parlez pas, veuillez éteindre vos micros sur vos ordinateurs, ou alors par téléphone. Et je vous demande également de ne pas parler trop vite, de manière à permettre une bonne interprétation.

Merci beaucoup, Maureen c'est à vous.

MAUREEN HILYARD:

Merci beaucoup Gisella. Je viens de me rendre compte que de temps à autre, le son n'était pas très clair. Je ne sais pas si c'était juste moi. J'espère que nous n'aurons pas le même problème que ce que nous avons eu l'autre jour avec la salle Adobe Connect, c'était vraiment problématique.

Mais bon, nous allons continuer. Pour cette réunion, nous avons beaucoup de choses à faire, beaucoup de questions et de thématiques dont nous devons discuter. Donc il faut absolument que nous essayions d'avancer avec la participation de tous.

Alors, je vais donc entrer dans le vif du sujet, nous avons le quorum, donc au cas où il y a des décisions officielles à prendre, donc pas de problème de ce côté.

Alors, commençons par... Attendez, je vais utiliser l'ordre du jour qui est à droite pour voir ce que nous devons traiter.

Est-ce qu'on pourrait passer en revue les points à travailler ? Alors une des choses que je n'ai pas bien fait pendant nos réunions, c'est que je n'ai pas passé en revue les points de travail, surtout suite aux réunions de l'ICANN. Mais d'une manière générale, pour toutes les réunions que

nous organisons il y a souvent des points de travail et il faut vérifier, un petit peu, à chaque fois, si oui ou non nous effectuons ce que nous avons dit que nous allions faire.

Donc, regardez si vous le voulez bien le lien que nous avons sur ces points de travail qui sont ressortis de l'ICANN 64. Donc il y a certains des points qui ont besoin d'être suivis.

On ne va pas passer trop de temps là-dessus, mais je voudrais quand même m'assurer que ce que nous avons décidé de faire, était effectivement fait.

Alors, de la réunion de dimanche, il y avait plusieurs questions relatives à l'espace de travail. Je ne sais pas pourquoi cela n'a pas été effectué pour l'instant. Je vois que Jonathan était impliqué dans certaines de ces choses.

GISELLA GRUBER:

Excusez-moi Maureen, je vous interromps, mais nous avons des problèmes audio dans la salle Adobe. Donc, il va falloir reconnecter le son. Vous l'avez mentionné d'ailleurs au début, et c'est un problème qui est en train de se produire.

Donc un petit instant s'il vous plait, nous allons reconnecter l'audio dans la salle Adobe Connect.

Alors, Maureen, il faudra peut-être que je vous rappelle, parce qu'apparemment moi je suis visible dans la salle Adobe et pas vous.

MAUREEN HILYARD: Oui d'accord, très bien.

GISELLA GRUBER : On vous rappelle donc, un petit instant. Merci à tous pour votre patience.

Oui, l'appel prochain sera sur Zoom, donc tout ceci ne posera plus de problème. Merci beaucoup.

[inaudible]

Désolée de cette petite attente, nous sommes en train de rappeler Maureen. Merci beaucoup.

Désolée encore une fois, mais nous n'arrivons pas à joindre Maureen. Merci pour votre patience.

MAUREEN HILYARD: Est-ce que vous m'entendez ? J'ai essayé sur mon ordinateur, est-ce que ça fonctionne ?

GISELLA GRUBER : Oui, merci Maureen, allez-y, c'est bon.

MAUREEN HILYARD: On va essayer, j'espère que ça fonctionne. Allez, c'est parti, on reprend.

Alors, j'espère que vous avez eu le temps de regarder les points de travail. Et s'il y a des choses qui vous ont été attribuées, et bien

n'hésitez pas soit à cocher, soit à entrer en contact avec moi. Je ferais le suivi par la suite.

Donc voilà pour les points de travail, nous allons maintenant passer à la suite de l'ordre du jour.

Je vais donc passer la parole à Evin pour le point suivant. Et Olivier. Merci.

EVIN ERDOGDU :

Merci Maureen, j'espère que vous m'entendez tous très bien. Donc je vais vous faire une petite mise à jour, ce qui a récemment été ratifié par l'ALAC. Donc un avis qui a été envoyé au conseil d'administration de l'ICANN. Ceci est indiqué sur l'ordre du jour, vous pouvez le voir dans la salle AC.

Il y a résumé général du processus de développement de politique accéléré GNSO sur la spécification temporaire pour les recommandations de politiques sur les données d'enregistrement de gTLD pour considération du conseil d'administration.

Il y a également un commentaire qui a été envoyé au conseil d'administration, qui était en fait une déclaration conjointe GAC/ALAC sur l'EPDP lors de l'ICANN 64. Donc commentaire conjoint et avis concernant l'EPDP.

Actuellement, il n'y a pas de commentaire public pour décision, mais il y a des déclarations actuelles qui sont en cours d'élaboration par l'ALAC en coordination avec le groupe de travail sur les politiques, qui se retrouve tous les mercredis.

Il y a 4 accords aux contrats de registres actuellement, avec proposition de renouvellement. Et donc il faudrait que l'on mette au point une déclaration pour ces 4, parce qu'il y a des considérations similaires en termes de prix. Il y a des personnes qui contribuent, qui font des commentaires sur ces commentaires publics actuellement qui sont déjà des personnes attribuées.

Donc on en parlera demain, lors de l'appel. Et je vous encourage tous à y participer pour apporter votre contribution.

Je ne sais si Olivier à quelque chose à ajouter, je ne sais pas si Jonathan est avec nous... Sinon, c'est tout pour les politiques pour l'instant.

OLIVIER CREPIN LEBLOND : Merci je n'ai rien à ajouter. Merci beaucoup Evin.

MAUREEN HILYARD: Je crois que c'est bon, nous allons passer maintenant à la suite. En ce qui concerne...

SEBASTIEN BACHOLLET ; J'aimerais prendre la parole si possible.

MAUREEN HILYARD: Je ne sais pas si vous m'entendez. Nous avons des petits problèmes, plusieurs personnes parlent en même temps. Je demandais simplement à Sébastien de prendre la parole.

SEBASTIEN BACHOLLET : Merci beaucoup.

MAUREEN HILYARD: Je ne sais pas si tout le monde entend tout le monde en fait. Bon Sébastien, vous avez la parole.

SEBASTIEN BACHOLLET : Est-ce qu'on pourrait avoir les résultats du vote par rapport à l'avis EPDP, pour ceux qui ne sont pas sur Adobe. En fait on n'a pas reçu le résultat de ce vote. Merci beaucoup.

MAUREEN HILYARD: Evin, pouvez-vous répondre à cette question ?

EVIN ERDOGDU : Oui, merci. Excusez-moi, nous avons des problèmes d'audio, désolé. Alors est-ce que vous voulez que j'envoie le lien vers l'avis, le résumé ? De quoi s'agit-il, quelle était la question ?

MAUREEN HILYARD: Il s'agissait du résultat du vote sur l'EPDP.

EVIN ERDOGDU : Ha d'accord. Donc c'est une déclaration qui a été ratifiée par l'ALAC. Toutes les informations relatives au vote y sont, ainsi que le vote. Mais je vais le lire.

Donc il y a eu 10 oui et 1 non. Et quatre abstentions. Un des membres de l'ALAC a noté sa raison, la raison pour laquelle il s'était abstenu, mais conformément aux procédures de l'ALAC, les abstentions ne sont pas un non. Donc 10 oui et 1 non.

Donc l'avis a été adopté. Donc accréditation, et ceci a été envoyé au conseil de l'ICANN. Il y a également un lien qui vous donne toutes ces informations avec davantage de détails sur la page de travail si vous voulez le consulter.

MAUREEN HILYARD:

Merci beaucoup Evin. Y a-t-il d'autres questions par rapport à ça ? Très bien. Nous allons maintenant passer...

SEBASTIEN BACHOLLET :

Je suis désolé, c'est un petit compliqué de revenir à vous pour passer une question de suivi, ça prend un peu de temps, désolé. Nous avons parlé de cet avis au conseil, est-ce que ça suffit d'avoir seulement 10 oui, est-ce que c'est vraiment suffisant pour envoyer un avis au conseil ? À mon avis ce n'est pas le cas. Peut-être qu'on pourrait en reparler. Donc avoir seulement 10 oui, c'est une majorité, mais... Je ne sais pas si c'est le bon moment pour parler de ça, mais j'aimerais bien qu'on en reparle dans une réunion ultérieure. Merci.

MAUREEN HILYARD:

Merci Sébastien. Oui, mon point de vue c'est que, comme Evin l'a indiqué dans le résumé général, c'est qu'il y avait un vote à la majorité. Je comprends bien que ce n'est pas votre point de vue, mais finalement

la majorité a voté, c'est la règle qui existe. Nous avons également la règle relative aux abstentions.

Alors, certes on peut en discuter davantage, et n'hésitez pas à le re-mentionner par la suite, quand vous le souhaitez.

Alors, maintenant nous allons parler des membres, allons-y.

EVIN ERDOGDU :

Merci Maureen.

Donc effectivement il y a le graphe que vous pouvez voir sur l'ordre du jour. Il y a maintenant en tout 240 structures At-Large. Une partie de l'AFRALO a été l'ALS la plus récemment homologuée.

Il y a trois candidatures qui sont actuellement en cours d'étude. Que ce soit au niveau des régions ou du candidat lui-même. Et une diligence raisonnable pour plusieurs candidatures que vous pouvez voir ici. Donc vous voyez ces candidatures qui ont fait l'objet de plusieurs questions.

J'en viens maintenant aux candidatures individuelles. Nous avons maintenant un nombre important de 105 candidatures individuelles et 8 observateurs. Et des membres individuels récemment certifiés qui viennent d'APRALO, AFRALO et EURALO, et plusieurs candidatures d'AFRALO et une d'APRALO aussi.

Donc voilà pour les dernières mises à jour d'une manière générale.
Merci Maureen.

MAUREEN HILYARD:

Merci Evin. Il y a eu un problème lié à l'une des candidatures provenant de l'EURALO. Mais ça figure sur l'ordre du jour, sur un point ultérieur. J'y reviendrai après. Merci Evin de ces mises à jour.

J'en viens maintenant au point numéro 6 de l'ordre du jour, rapport et discussion que les gens aimeraient voir ou soulever concernant les rapports des liaisons, les groupes de travail, les présidents de RALO s'il y a des points importants que vous souhaitez soulever ici.

Ce qui a été dit la dernière fois c'est que les gens veulent soulever les problèmes dans les rapports et ce n'est pas quelque chose que l'on fait beaucoup, mais si quelqu'un, qui est président d'un groupe de travail, d'un RALO ou qui est liaison, c'est réellement important de le faire, si vous pensez qu'il y a un point qui pourrait intéresser la communauté ou affecter la communauté. Donc n'hésitez pas à le soulever pour qu'on puisse avoir des discussions et échanger nos idées là-dessus.

Est-ce que quelqu'un souhaite intervenir là-dessus ? J'ai lu les rapports, les rapports de liaison. Ça a été intéressant de le lire. Si quelqu'un souhaite parler de la section de l'ALAC sur le gateway, par rapport au groupe de liaison, le groupe de liaison ou les présidents de RALO. Si vous pensez qu'il y a quelque chose qui peut affecter la communauté, ou qui se passe au niveau de la communauté, n'hésitez pas à intervenir.

Je vois que personne ne souhaite intervenir, donc finalement cette réunion va être plus brève que prévu.

Numéro 7 de ce point de l'ordre du jour, ça c'est quelque chose qu'il faut étudier d'ici peu, à savoir la sélection d'un candidat pour le siège numéro 15.

Est-ce que Léon participe à notre appel ?

HEIDI ULLRICH :

Non. Il devrait nous rejoindre d'ici 30 minutes, c'est ce qui est prévu.

MAUREEN HILYARD:

Merci. Très bien. Alors l'une des choses qu'on doit faire avant d'initier ce processus, c'est que l'ALAC doit adopter, approuver la sélection des présidents BCEC et BMSPC. Pour ceux d'entre vous qui ne sont pas encore bien au courant aux faits de ce processus, sachez que lorsque le processus de sélection pour un nouveau membre du conseil d'administration est initié, il y a en fait deux comités qui participent à ce processus de sélection. D'abord, c'est le comité d'évaluation du candidat au conseil d'administration. Il s'agit de deux comités bien distincts, qui ont des missions très différentes.

Donc le BCEC lui, évalue et examine tous les candidats, toutes les candidatures reçues et essaie de dresser une liste de candidats les plus appropriés pour la sélection. Donc c'est un petit NomCom en fait qui examine toutes les candidatures et qui donc effectue une liste plus réduite qu'il transmet ensuite au BMSPC qui est une autre section qui elle, permet à l'At-Large de procéder au processus de sélection. Donc voilà les deux comités, le BCEC et le BMSPC.

Alors, ce qu'on fait les gens par le passé, et quelle est notre expérience dans ce domaine, c'est que l'on propose que les présidents du BCEC ... Qui a été président du NomCom et qui a été membre du BCEC également.

[L'interprète s'excuse, elle n'a pas entendu le nom de cette personne]

C'était le cas de l'ancienne présidente du BCEC, Julie Hammer, qui a été désignée comme présidente pour la prochaine série d'activités de sélection.

Pour ce qui concerne le BMSPC, là encore, le BMSPC est un organe qui chapeaute tout le processus. Donc on a besoin d'une personne qui ait une certaine expérience pour superviser tout le processus. Et donc il faut passer le flambeau, après Alan Greenberg, pour accomplir tout ce travail. Donc Yrjo pour le BCEC et le Alan Greenberg pour le BMSPC.

Y a-t-il des questions ? Donc Yrjo pour la présidence du BCEC et Alan Greenberg pour la présidence du BMSPC. Y a-t-il des demandes d'interventions ? Des questions ?

Si ce n'est pas le cas, on va pouvoir commencer à avancer là-dessus. Pour ce qui concerne le BCEC par exemple Julie, lorsqu'on a passé en revue le processus lors de la dernière sélection, les problèmes qui ont été rencontrés c'est qu'il n'y a pas eu d'évaluation de tout le processus. Donc ça a donné lieu à des recommandations qui ont été soumises à l'ALAC. Et je sais qu'il y a une personne qui a fait partie de ce processus, et qui avait un intérêt d'examiner ce problème, de faire une recommandation et de suggérer des modifications potentielles.

Donc il est réellement important de faire en sorte que ce processus fonctionne bien, correctement. Et s'il y a des changements à apporter Julie et les membres du BCEC pourront en parler.

Bien Alan Greenberg nous a rejoints.

SEBASTIEN BACHOLLET : J'aimerais être sur la liste des prochains intervenants s'il vous plait.

ALAN GREENBERG : Merci.

Alors pour être clair, les recommandations du BCEC et du BMSPC. Toute recommandation impliquant un changement dans le règlement intérieur ont été introduites dans le règlement intérieur.

Et vous vous souviendrez que ça a donné lieu à des discussions lors d'une réunion en face à face de l'ALAC, avant la dernière réunion générale annuelle, afin d'amender le règlement intérieur pour couvrir et répondre à ces problèmes.

Certaines de ces recommandations étaient vouées à ne pas être mises en œuvre, ou bien à la discrétion du BCEC et du BMSPC lorsqu'ils souhaiteraient mettre en œuvre leurs propres lignes directrices.

MAUREEN HILYARD: Merci de cette précision. Sébastien ?

SEBASTIEN BACHOLLET : Merci. Veuillez noter que depuis 2010 je ne participe pas, je ne vote aucune question liée à l'élection du membre du conseil d'administration pour le poste numéro 15.

MAUREEN HILYARD: Merci de cette précision Sébastien. Ce que je vais demander c'est que les gens lèvent la main, les membres de l'ALAC. Ha ! attendez, avant cela je vois que Tijani souhaite intervenir.

TIJANI BEN JEMAA : Merci, merci beaucoup Maureen. J'aimerais vous rappeler, comme Alan vient de le dire, que lors d'une réunion physique de l'ALAC, j'ai soulevé le point suivant : que le dernier BMSPC a proposé des modifications au règlement intérieur qu'Alan a refusé. Donc Alan n'a accepté que les changements qu'il était disposé à accepter. Donc on m'a dit qu'on en reparlerait par la suite.

Donc je souhaite intervenir juste pour vous dire que le BMSPC a recommandé des changements au règlement intérieur en raison des difficultés rencontrées par le BMSPC et afin d'éviter, pour la prochaine série, que le BMSPC ne soit confronté aux mêmes difficultés pour l'avenir.

MAUREEN HILYARD: Merci Tijani. Et je pense que c'est l'une des raisons justement pour lesquelles nous voulions revenir sur cette question. Et je crois qu'il y a eu des changements potentiels qui ont été effectués au règlement intérieur, liés au processus de sélection. En tout cas c'est ce dont je me souviens. Mais moi je n'ai siégé qu'au comité du BCEC.

Pour ce qui concerne les recommandations, si besoin, est renvoyé devant l'ALAC, on pourra en reparler.

Alors, je voulais connaître un petit peu l'avis des membres de l'ALAC par rapport au fait de continuer à avancer. Est-ce que vous pensez que les présidents peuvent commencer, se lancer dans ce processus et s'assurer que les recommandations ont été ou sont prises en compte d'une manière ou d'une autre.

Alors est-ce que vous pouvez m'indiquer quel est votre point de vue ?
Merci John. Parce que j'aimerais que ce processus soit lancé aussi vite que possible, parce qu'on a besoin de commencer ce processus de sélection. On a besoin...

Qui avons-nous ? Attendez...

Hadia...

HEIDI ULLRICH :

Bartlett est en ligne. Pour ceux qui veulent approuver et qui sont sur audio, dites-le s'il vous plaît.

MAUREEN HILYARD:

Alors ce qu'on va faire c'est que tous les membres ALAC qui ne sont pas présents en ce moment, on va les joindre pour obtenir leur approbation.

Oui, je suis un peu déçue par les excuses reçues pour cette réunion. Mais on a Ricardo en ligne. Bon, tout le monde sera informé des résultats finaux. En tout cas merci à ceux qui ont voté. J'apprécie.

Donc, je le répète, tout le monde sera informé de cette décision pour le processus de sélection du membre du conseil d'administration. Alan souhaite intervenir.

ALAN GREENBERG : Oui, je voulais dire que conformément au conseil d'administration, nous avons un quorum maintenant. Donc vous pouvez étendre le vote aux gens qui ne sont pas là si vous le souhaitez, mais en tout cas on a quorum pour l'instant. Je voulais simplement vous l'indiquer Maureen.

CLAUDIA RUIZ : Maureen, vous m'entendez ?

MAUREEN HILYARD: Oui, oui je suis là, mais je m'étais mise sur muet. Alors je viens de prendre bonne note de ce qu'a dit Alan. J'attends simplement que Heidi me confirme que nous avons un vote à la majorité ici.

HEIDI ULLRICH: Oui, Maureen. Est-ce que vous voulez demander s'il y a des abstentions ou des votes contre ?

MAUREEN HILYARD: Oui. Alors je ne suis pas sûr du vote de Sébastien. Est-ce qu'il s'agit d'un rejet ou d'une abstention ?

ALAN GREENBERG : Je pense que c'est une abstention.

HEIDI ULLRICH : Est-ce que vous voulez demander quelles sont les personnes qui s'abstiennent ?

SEBASTIEN BACHOLLET : Je ne participe pas à ce vote. Ce n'est pas une abstention, ce n'est pas un rejet, je ne vote pas en faveur, tout simplement je ne participe pas à ce vote.

MAUREEN HILYARD: Merci, j'en prends bonne note. Bien. Ricardo, oui, c'est un oui.
[Inaudible]

TIJANI BEN JEMAA : Maureen ?

MAUREEN HILYARD: Oui, Tijani allez-y.

TIJANI BEN JEMAA : Est-ce que je peux demander à Sébastien pourquoi il ne veut pas participer du tout à ce processus. Je pense que c'est important, parce que c'est une position, et il est important de la comprendre cette position.

MAUREEN HILYARD: Sébastien, vous voulez répondre ?

SEBASTIEN BACHOLLET : Merci beaucoup Maureen, et merci Tijani. En fait, je le répète, j'ai cette position depuis 2010. Pour moi ce n'est pas une bonne chose que d'anciens membres du conseil participent à cette discussion, et qui sait si un jour je ne serais pas de nouveau candidat ou si je ne participerais pas à quelque chose qui pourrait signifier de mettre en danger ces discussions. Donc je préfère ne pas participer à ces discussions. J'espère vous avoir répondu. Merci.

MAUREEN HILYARD: Alan ?

ALAN GREENBERG : Juste pour être clair, si un membre ALAC est présent dans la salle, Sébastien a trois options : s'abstenir, dire oui ou dire non. Et s'abstenir, conformément aux règles de l'ALAC ne compte pas comme non, c'est vraiment une abstention, donc cela veut dire qu'on ne participe pas à la discussion, qu'on ne participe pas aux décisions. Je ne pense pas qu'il y ait de 4^{ème} option en fait. Pour moi, l'abstention donc c'est une option qui pourrait fonctionner.

MAUREEN HILYARD: Bon, je ne suis pas sûre des détails techniques, mais il faut quand même noter le fait que Sébastien a indiqué ne pas vouloir participer.

Alors pour revenir au commentaire de Ricardo, par rapport à la recommandation d'Alan comme président du groupe BMSPC. Ricardo le BMSPC c'est en fait un poste qui en fait requiert un processus assez

long, en vue de la sélection du candidat définitif pour le conseil. Il y a différentes phases en fait. Donc il est vraiment important que la personne qui est sélectionnée comme président du BMSPC connaisse très bien le processus et puisse le mettre en œuvre et donner à tous les candidats une opportunité égale, avant les élections.

L'électorat, c'est les membres ALAC et les présidents des RALO, donc voilà les personnes qui peuvent donner un avis sur le candidat.

Je viens de voir que Bartlett a coché son nom, donc je pense que c'est pour la question précédente que nous avons.

Mais je voulais simplement dire que pour les deux rôles de président au BCEC et au BMSPC nous devons avoir des personnes qui connaissent le processus. Le BCEC c'est en fait les candidats qui arrivent au BMSPC, et il faut donc que ces personnes connaissent bien le processus d'élection.

Pour les membres ALAC, vous serez très impliqués dans le processus, et les choses devraient être assez intéressantes je pense ;

Alors, y a-t-il d'autres questions ? D'autres clarifications à apporter ? Merci en tout cas pour cette discussion. Sinon nous pouvons passer à la suite.

HEIDI ULLRICH :

Oui, excusez-moi. On a demandé les abstentions, on a demandé les oui, mais on n'a pas demandé s'il y a un quelqu'un qui voulait dire non. Et il y a encore un membre ALAC qui n'a pas voté en plus.

MAUREEN HILYARD: Et c'était qui donc?

HEIDI ULLRICH : Tijani.

MAUREEN HILYARD: Oui, c'était Tijani. Tijani, comment vous votez ? Oui, non ou abstention ?

TIJANI BEN JEMAA : Un petit instant. C'est bon maintenant ?

HEIDI ULLRICH : Bon, nous avons donc 8, donc cela veut dire que c'est adopté.

MAUREEN HILYARD: Très bien. Merci beaucoup.

Bon, donc maintenant que nous avons des présidents, vous allez recevoir des mises à jour, lors de la prochaine réunion, en ce qui concerne les étapes suivantes là-dessus. Et les deux présidents seront les personnes qui, donc, nous ferons un rapport sur les étapes à suivre à partir de maintenant.

Alors, avançons maintenant et passons à ATLAS III. Alors, c'est intéressant tout ceci depuis quelques mois déjà. Les candidatures sont en ligne depuis la semaine passée. Depuis cette semaine en fait.

Il y a également des cours préparatoires, des webinaires, des cours sur ICANN Learn qui ont été lancés.

Il y a eu quelques questions par rapport aux responsabilités des candidats et par rapport au soutien des candidats dans les régions. Ceci est maintenant la responsabilité des présidents des RALO. On a beaucoup de questions, nous espérons donc que les responsables de région seront impliqués dans le processus, c'est ce qui a été demandé. Nous espérons que les dirigeants des régions soutiennent leurs candidats.

Donc ce que j'aimerais, si possible, c'est peut-être demander à Joanna par exemple, de nous aider là-dessus. Le programme de webinaire va commencer très bientôt, donc il serait peut-être bien d'avoir quelques informations là-dessus s'il vous plait. Ou alors Olivier, je ne sais pas.

JOANNA KULESZA : Oui.

MAUREEN HILYARD: Ha Joanna, allez-y très bien, nous vous écoutons.

JOANNA KULESZA : Je crois que c'est Gisella qui a fait la plus grande partie du travail, mais si je comprends bien, nous sommes prêts à commencer le webinaire. Il y a eu la participation des membres At-large et ALAC.

Je crois que c'est Alan et Olivier qui vont faire les premiers webinaires. L'ordre du jour, ou plutôt le calendrier est défini, les sujets sont définis.

La préoccupation, c'est la participation. Mais l'idée c'est vraiment de cibler les membres hispanophones.

Il y aura deux modérateurs par sujet. Nous en sommes au point de nous assurer que les participants éventuels ont reçu les informations, que les informations sont disséminées. Et peut-être que Gisella a quelque chose à apporter. Elle nous a beaucoup aidés. Merci. Et s'il y a des questions, n'hésitez pas à les poser.

Désolée le son n'était pas très clair.

MAUREEN HILYARD:

Merci Joanna. Tout le programme est vraiment impressionnant. Je remercie Joanna, Olivier et Eduardo qui ont passé en revue les différents cours, mais le soutien que nous avons de la part du personnel est extraordinaire. Ils ont vraiment un rôle à jouer dans tout ceci, surtout en ce qui concerne l'arrivée des candidatures, lorsqu'elles arriveront.

Mais je crois qu'il est vraiment important pour les RALO de mettre l'accent auprès de tous les candidats sur le fait qu'ils ont une opportunité d'envoyer au fur et à mesure qu'ils écoutent leurs cours préparatoires, qu'ils peuvent remplir et réenvoyer leur candidature. Ils peuvent en fait saisir les informations dans le formulaire jusqu'au 31 mai, qui est en fait le dernier délai.

Et lorsque les candidatures auront été envoyées, les candidatures définitives, et bien ce sera dont au 31 mai, ce sera la date butoir. Donc nous avons jusqu'au 31 mai.

Alors encouragez autant de personnes que possible à écouter ces cours sur ICANN Learn. L'idée c'est de faire comprendre aux gens comment fonctionne l'ICANN. Pas besoin que les gens soient en fait candidats,

c'est simplement des cours qui ont pour objectifs de faire comprendre l'ICANN. Donc ils s'adressent aux personnes intéressées.

Vous avez ceci sur la page d'accueil d'At-Large, vous avez un lien qui explique les directives. Vous pouvez également remplir le formulaire de candidature là. Donc il y a beaucoup de travail de préparation, beaucoup d'informations qui sont disponibles.

Et je remercie tout le monde, toutes les personnes qui ont participé à la mise en place de ce programme. Merci beaucoup.

Alors, je ne sais pas si c'est un écho, ou si c'était quelqu'un d'autre qui voulait parler.

Mais nous avons un projet qui est lancé, et donc maintenant il faut revenir aux projets que nous avons un petit peu mis de côté. Mais il y a eu quelques activités quand même qui ont été effectués en parallèle.

Il y a eu une réunion l'autre jour, nous avons promis au conseil que nous allions mettre en place des processus d'amélioration par rapport au développement du plan de mise en œuvre de la révision de l'At-Large.

Donc pour certaines de ces activités, cela ne demande pas beaucoup d'effort, mais il y a quand même toujours un élément d'amélioration continue qui doit être incorporé, avec des étapes de mise en œuvre. Donc il nous reste encore quelques petites activités à mettre en œuvre.

Donc je vous encourage, si vous n'avez pas été impliqué dans les 8 activités à contribuer ce que vous pouvez à cette mise en œuvre et à toutes ces activités.

Il y a encore pas mal de choses à faire, donc n'hésitez pas à venir à l'aide de vos collègues qui se sont chargés de ces activités. Ce que l'on demande actuellement c'est surtout d'avoir un rapport sur le statut par rapport à différents points. Il y avait un moment un tableau de bord qui nous permettait d'avoir une mise à jour mensuelle sur ce qui était effectué. Et ici on pourrait peut-être nous re-concentrer là-dessus.

Il y a un rapport ALAC qui doit être envoyé au conseil avant le 23 juin je crois, donc si on pouvait peut-être lancer ce rapport, rassembler des idées par rapport aux étapes suivantes, ceci serait utile pour voir un petit peu dans quel sens nous avançons et comment nous rédigeons ce rapport.

Alan, vous avez la parole.

ALAN GREENBERG :

Un petit commentaire bref. Une des questions importantes avant de plus avancer, c'est une question dont on a déjà parlé par le passé, et sur laquelle nous n'avons rien décidé. Il s'agit des changements aux cursus des ALS, parce que c'est vraiment quelque chose qui fait partie intégrante de la mise en œuvre.

Je vais donc proposer – je ne l'ai pas encore fait – que le sous-comité des unités de mesure s'en occupe, de manière proactive. Je ne parle pas d'unité de mesure ou de moyens de mesure très détaillés, mais simplement d'avoir une idée très générale de ce à quoi on s'attend. Comment reconnaît-on une ALS qui peut être accréditée, de manière à pouvoir avancer à l'avenir.

Il faut également que nous fassions la même chose pour les membres individuels, mais je pense que la priorité n'est pas aussi importante par rapport à ce qu'il faut faire dans le cadre de la révision At-Large.

Donc pour moi c'est une recommandation. Bien sûr que l'ALAC peut procéder comme l'ALAC le souhaite, mais c'est une recommandation que je souhaitais faire.

MAUREEN HILYARD:

Merci Alan. On peut noter ceci comme point de travail dans ce cas. Heidi s'il vous plait.

Très bien.

Alors, j'ai remarqué que certains des responsables des différentes thématiques ont commencé à intégrer des informations sur le tableau de bord dont je parlais tout à l'heure, donc ça c'est très bien. Cheryl et moi allons consulter ces informations avec Alan, de manière à pouvoir démarrer la rédaction du rapport. Donc ce sera très bien si on peut avoir des informations de manière à avoir des choses à dire dans le rapport.

J'ai un écho. Je ne sais pas si quelqu'un a oublié d'éteindre son micro. Merci de vérifier.

Alors, je ne sais pas si Léon est avec nous. Léon est avec nous ? Heidi ?

HEIDI ULLRICH :

Attendez, je crois qu'il y a d'abord autre chose dont nous devons parler avant de passer la parole à Léon. Attendez je regarde où on en est.

MAUREEN HILYARD: Je suis en train de consulter l'ordre du jour qui est en face de moi.

HEIDI ULLRICH : Non, pardon, vous avez raison. Je crois que c'est à Léon. Attendez.

On va peut-être passer au point suivant parce que je ne sais pas si on peut avoir Léon.

MAUREEN HILYARD: Très bien. Alors parlons de l'ICANN 65. Nous venons de terminer les points l'ICANN 64 et nous passons déjà à l'ICANN 65. Alors, Gisella, est-ce que vous pourriez s'il vous plait nous présenter ce point-là ?

GISELLA GRUBER : Oui, merci Maureen. Attendez, j'éteins mon écho. Alors aujourd'hui, nous avons à 21 h UTC un appel du groupe qui s'occupe de la planification de l'ICANN 65. Pour l'instant, ce sera plus tard, nous n'avons pas encore d'emploi du temps provisoire, nous ne savons pas encore le nombre de sujets brûlants et de réunions intercommunautaires qui auront lieu à Marrakech, donc nous n'avons pas encore d'emploi du temps.

À Marrakech nous en avons plusieurs mais actuellement les présidents des SO et AC sont en train de voir quel sera le nombre de sujets brûlants, de séances intercommunautaires qui seront organisées. Nous devons quand même nous concentrer sur le travail sur les politiques à Marrakech.

Nous avons donc un autre appel jeudi avec les présidents des SO et AC, avec l'équipe d'organisation de la réunion, et d'autres parties prenantes. Et donc cela nous permettra de nous organiser. Je pense que nous aurons 4 réunions de ce type. Donc voilà en ce qui concerne l'emploi du temps.

Et lorsque nous aurons davantage d'informations là-dessus, et bien nous informerons les différents groupes, lorsque l'emploi du temps sera finalisé.

Je ne sais pas si vous avez besoin que j'ajoute autre chose là-dessus par rapport à ce sujet très intéressant?

MAUREEN HILYARD:

Oui, je sais qu'il y a déjà des discussions en cours.

J'ai parlé avec l'équipe dirigeante de l'At-Large de ceci, et je crois que finalement la seule question qui posait problème c'était donc que plutôt que de se concentrer sur le NomCom, de se concentrer sur des révisions, révisions des rôles. Mais je ne suis pas vraiment sûre en fait. Je ne sais pas s'il y a eu une décision définitive sur les sujets, comme vous venez de le dire.

Mais les responsables des SO et AC effectivement, comme vous venez de le dire, ne pensent pas avoir 7 séances, les 7 séances utilisées en fait. Parce que ça prend beaucoup de temps, alors que chacune des SO et AC doit faire certaines choses pendant ce temps-là.

Donc il y aura davantage de détails là-dessus au cours des jours à venir je pense. Lorsque le comité de planification, les SO, les AC, les différentes personnes impliquées auront travaillé là-dessus.

Bien, est-ce que vous voulez ajouter quelque chose Gisella sur ce point avant de passer au point suivant ?

GISELLA GRUBER : Oui. Par rapport à l'ICANN 65 vous dites ? Ou par rapport au calendrier en général ?

MAUREEN HILYARD: Oui, tout ce qui est lié au calendrier.

GISELLA GRUBER : Oui. Oui.

HEIDI ULLRICH : Alors, d'abord, pour AFRALO, on prévoit plusieurs événements avec eux. Il y a également un groupe qui travaille et qui prévoit plusieurs événements, y compris la réunion de 35 étudiants à Marrakech qui vont participer aux activités At-Large. Il va y avoir une activité le soir. Il y aura un briefing, il y aura un événement à l'université.

Ils prévoient aussi une sorte de showcase pour l'une des soirées avec un cocktail.

Il y aura également une réunion AFRALO AfrICANN et à l'occasion de cette réunion, il y aura un document sur les questions brûlantes qui sera élaboré.

Donc parmi les activités sur la sensibilisation, on cherche encore les événements traditionnels, entre l'AFRALO et autres. Donc il s'agira d'un seul événement, et non pas de deux. Et il serait bon aussi que ce genre d'activités fassent partie des activités de sensibilisation.

Pour ce qui concerne les événements sociaux, il y aura le dîner At-Large – corrigez-moi si je me trompe Gisella – je crois que ce sera jeudi soir. At-Large va prendre en charge les boissons et l'apéritif. Et il y aura d'autres personnes qui participeront..

Je me demande... Est-ce que vous m'entendez ou bien est-ce que je suis perdue ?

ALAN GREENBERG :

Oui, on est arrivé à vous entendre, jusqu'à ce que vous interrompiez.

[Il y a plusieurs personnes qui parlent en même temps, l'interprète s'excuse, c'est difficile à suivre]

MAUREEN HILYARD:

Oui, on a encore un problème de son.

Je voulais simplement dire que je vois qu'Olivier est là, mais je ne vois pas beaucoup d'autres dirigeants régionaux, ce qui est un peu décevant, je dois le dire. Et j'aurais aimé voir plus de dirigeants régionaux dans ces réunions ALAC, en particulier parce qu'il s'agit d'un espace où on peut

parler des questions qui vont affecter les régions. Et donc maintenant on parle de l'ICANN 65, donc c'est décevant de voir qu'il y a si peu de dirigeants régionaux qui participent à cet appel.

Bien, évidemment, il va y avoir des activités de sensibilisation et d'engagement. Daniel sera là. Donc nous allons pouvoir avoir une réunion sensibilisation et engagement. Je crois que Joanna a déjà été contactée. J'en suis très heureuse.

Maintenant, si vous m'entendez...

HEIDI ULLRICH : Alors excusez-moi des problèmes techniques. Je crois que nous avons fini l'examen de ce point sur l'ICANN 65.

MAUREEN HILYARD: Oui, je parlais des activités sociales.

HEIDI ULLRICH : Oui, j'en ai déjà parlé. Vous voulez que je les répète ?

MAUREEN HILYARD: Oui, s'il vous plait parce qu'on ne vous a pas entendu.

HEIDI ULLRICH : Alors, la principale activité ce sera un diner At-Large, jeudi. Ce sera dehors, tout près du centre de conférence. Tout le monde y sera, y compris Goran et Cherine, et on va changer l'aménagement des tables

pour que tout le monde puisse échanger avec Goran et Cherine pendant ce diner.

MAUREEN HILYARD:

Merci beaucoup. Ce sera intéressant de voir les tables qui bougent comme ça.

Alors maintenant Léon est avec nous. Et je sais que c'est un jour férié pour lui, donc je ne veux pas trop l'accaparer. Merci beaucoup Léon de participer à cet appel. Est-ce que vous pourriez nous donner des informations ? Bien entendu, on a un problème de son.

LEON SANCHEZ :

Allo Maureen vous m'entendez ? Merci beaucoup à tous de m'avoir invité. Excusez- moi je suis un peu en retard, j'avais un autre appel auquel il fallait que je participe aussi et qui était lié à l'équipe de révision CCT et la résolution approuvée par le conseil d'administration par rapport à ce CCT.

Bien, j'aimerais vous donner quelques informations sur ce que le conseil d'administration a fait récemment. Nous avons travaillé sur l'élaboration de nos priorités pour notre prochaine retraite qui va avoir lieu à Istanbul du premier au trois mai.

Nous allons avoir trois sessions publiques, dont l'une va consister à l'approbation des versions IDN pour les lignes directrices. Dans ce cas-là le conseil d'administration va être saisi des lignes directrices sur la version 4 des IDN pour approbation. Ce qui ne veut pas dire qu'elles seront forcément approuvées, mais on pense qu'elles pourraient l'être.

Alors, j'ai un peu d'écho sur la ligne, je ne sais pas si tout le monde est sur silencieux. Tout le monde a coupé son micro ?

MAUREEN HILYARD: Veuillez vous mettre sur silencieux s'il vous plait, parce qu'effectivement le son est saturé.

LEON SANCHEZ : Merci Maureen. La deuxième séance publique ce sera la réunion du conseil d'administration, la réunion publique du conseil d'administration. Et la troisième séance publique ce sera les dernières mises à jour sur l'exercice fiscal du conseil d'administration. Donc nous informerons la communauté sur la manière dont l'exercice fiscal se présente, quels sont les résultats par le conseil d'administration pour le dernier exercice fiscal. Et nous allons également avoir des séances sur la planification et le budget du prochain exercice fiscal, exercice fiscal 2020/21.

Nous allons avoir des séances et informations sur le RGPD et toutes les questions liées au RGPD.

Et nous allons avoir également une séance qui, d'après moi, est très importante par rapport à tout ce qui touche à la communauté à l'heure actuelle, à savoir les révisions. Et dans ce cadre, nous allons parler des séances de priorité et du caractère abordable.

Donc un bon nombre de révisions ont d'ores et déjà touché à leur fin, et il y a un certain nombre de problèmes qui doivent faire l'objet de priorité, il faut faire des priorités parmi les différentes

recommandations à mettre en œuvre de telle sorte que les limites budgétaires qui sont les nôtres puissent nous offrir les ressources nécessaires afin de mettre en œuvre les différentes et nombreuses recommandations émanant de ces révisions.

Nous avons une discussion au conseil d'administration pour voir comment établir des priorités et permettre la mise en œuvre des résultats des différentes révisions, pour avoir une première idée de la manière dont on peut le mettre en place.

Nous allons avoir également des réunions de comité. L'une des réunions que je vais présider c'est celle du BETC. Nous allons également être en contact avec la communauté locale. À Istanbul nous avons plusieurs activités d'engagement avec la communauté locale. Et nous allons également parler de questions liées aux procédures ultérieures des nouveaux gTLD, dont nous allons parler lors de notre retraite générale, et on va donc poursuivre ces discussions sur ce point.

Sur ce, Maureen, j'aimerais maintenant vous céder la parole. Si vous avez des questions ou des commentaires, sachez que je suis à votre disposition pour y répondre, comme d'habitude.

MAUREEN HILYARD:

Merci beaucoup Léon. Excusez-moi, il y avait beaucoup de bruits pendant votre présentation, je ne sais pas si ça venait de votre ligne pas, mais c'était très perturbant.

Alors est-ce qu'il y a des questions à l'attention de Léon ? Sur ce qu'il vient de nous présenter. Et ensuite on vous libère Léon, vous avez le droit à votre jour férié. Pas de question ? Bien.

Alors, merci beaucoup Léon. Et nous apprécions énormément que vous nous ayez consacré du temps.

LEON SANCHEZ : Merci beaucoup Maureen.

MAUREEN HILYARD: Merci à vous.

LEON SANCHEZ : Et Cheryl, pour répondre à votre question sur le chat, je ne pense pas que j'ai besoin de quoi que ce soit de la part de l'équipe sur le leadership, mais je serai tout à fait heureux d'en parler avec vous après cet appel.

MAUREEN HILYARD: Très bien, merci.

Alors, avançons, parce qu'on n'a plus beaucoup de temps, et on a encore plusieurs points à traiter.

Donc le premier point à traiter, et j'en ai parlé auparavant, ça a à voir avec la candidature d'une ALS, une ALS de Guadeloupe. La Guadeloupe, c'est un territoire français, et en tant que tel, ce territoire fait partie de l'EURALO, même s'il se trouve géographiquement dans les Caraïbes.

Donc on a parlé de ce sujet avec Olivier, Sergio et aussi avec Eduardo. Parce qu'on est maintenant dans une situation où cela pourrait être entre LACRALO et NARALO.

Ce qui veut dire qu'il faut commencer à examiner les règles qui s'appliquent au niveau régional pour savoir à quelle région, à quelle région doit être attachée une ALS en fonction du territoire, quelle est la communauté qui doit être rattachée à l'Europe, à l'EURALO.

Et ce que nous avons décidé, c'est que si un groupe particulier appartient à l'EURALO, ce groupe peut être invité à des activités qui ont lieu dans LACRALO ou NARALO, et cela n'impliquerait aucun coût pour LACRALO ou NARALO. Les coûts devraient être assumés par l'EURALO.

C'est un peu compliqué, mais c'est un peu la solution qu'on a trouvée pour répondre aux besoins spécifiques d'une communauté, d'un territoire spécifique d'une région en particulier.

Donc il s'agit d'un accord entre les présidents régionaux et j'apprécie énormément qu'ils aient eu l'occasion de pouvoir se réunir avec d'autres ALS, avec les membres des RALO après en avoir parlé au sein de leur propre RALO.

JUDITH HELLERSTEIN :

Alors c'est très intéressant, parce que moi lorsque j'étais secrétaire de NARALO, on a également travaillé avec le passeport technologique sur les noms géographiques. Et ce qu'on voyait, c'est qu'il y avait une définition du conseil d'administration sur les noms géographiques, NARALO avait beaucoup de territoire dans le Pacifique où nous n'avons jamais pu recruter des ALS parce que cette région ne nous appartenait pas. Et on a toujours été intéressés par le fait d'associer les territoires avec NARALO.

Donc j'ai deux questions là-dessus. Comment est-ce que cela va aider NARALO à créer plus d'ALS sur ce territoire, et qu'est-ce qu'a décidé le conseil d'administration sur les noms géographiques parce que pour l'instant aucune décision n'a été prise à ce niveau là.

MAUREEN HILYARD:

Merci Judith. Oui, en fait ça c'est un point d'action qui doit être approfondi. Par rapport aux structures At-Large dont vous parliez, dans le Pacifique nous avons l'Internet Society qui est une ALS et qui inclut pratiquement tous les États insulaires dans le Pacifique. Donc ça n'est pas une relation avec l'ISOC ni avec ICANN, mais avec tous les pays.

Mais, en même temps, il faut que ce soit un peu plus formel. Donc on travaille là-dessus.

TIJANI BEN JEMAA :

Oui, merci beaucoup Maureen. Je ne comprends pas bien le problème que vous soulevez. Vous parlez des régions géographiques. Le groupe de travail sur les régions géographiques a recommandé, la recommandation finale c'était de garder les régions actuelles, mais de donner l'opportunité à d'autres pays ou territoire de choisir de changer de région s'il y a le consensus dans ce pays ou dans ce territoire.

Donc il est possible pour n'importe quel pays de changer de région, mais il faut que cela fasse le consensus dans ce pays et on peut changer de région pour une seule raison.

Donc je ne sais pas si le rapport a été approuvé par le conseil, mais c'est la recommandation du groupe de travail.

Donc voilà, c'est ce que je souhaitais mentionner, parce que c'est comme ça que les choses ont été faites.

MAUREEN HILYARD: Oui, d'accord. Donc dans ce cas, je crois que l'idée était de rester avec EURALO, mais d'être impliqué dans des activités locales.

Donc encore une fois, on peut regarder ceci, mais je crois que l'idée c'est d'être souples. S'il y a par exemple un accord au sein du pays de changer, à mon avis c'est autre chose. C'est une autre décision. Mais il faut prendre un certain nombre de choses en considération.

Alan ? Olivier souhaite également prendre la parole.

ALAN GREENBERG : Je prends la parole avant Olivier. La question dont on parle est assez courante finalement.

MAUREEN HILYARD: Je ne sais pas si on entend Alan.

ALAN GREENBERG : Vous m'entendez n'est-ce pas ?

MAUREEN HILYARD: Oui, tout le monde vous entend Alan. Alors, je n'entends pas Alan.

HEIDI ULLRICH : Tout le monde entend Alan sauf vous Maureen, donc... Nous entendons Alan. Donc peut-être qu'on devrait demander à Alan de continuer ?

MAUREEN HILYARD: Alors, apparemment c'est moi qui ai des problèmes d'audio.

NON IDENTIFIE : Est-ce qu'on pourrait appeler Maureen.

[L'interprète s'excuse, ils ont des problèmes sur le canal anglais, nous allons essayer de voir ce qu'il se passe.]

MAUREEN HILYARD: Alors que pour ceux qui m'entendaient... Je sais que Cheryl entend Gisella. Bon Hadia, si vous m'entendez, très bien.

Donc de toute évidence, ça ne marche pas, on n'entend pas Alan. Mais donc on parlait du groupe régional, toute la communauté ICANN a travaillé sur un rapport qui est entre les mains du conseil d'administration mais qui n'a pas encore été mis en œuvre. Donc les choses sont un petit peu en attente à ce niveau-là.

Je crois qu'il nous reste un peu d'opportunité, d'espace pour ainsi dire, pour notre point de vue.

Alors, Tijani, je ne sais pas si vous avez levé la main de nouveau ou c'était une ancienne main ? Je ne sais pas si Tijani m'entend.

TIJANI BEN JEMAA : C'était une ancienne main.

MAUREEN HILYARD: Merci Tijani. Alors Alan, je ne sais pas si... Attendez, il tape. Donc je vais attendre qu'il tape. Il nous reste 5 minutes sur cette question, et je vais donc donner ces 5 minutes à Heidi qui va nous parler des élections des délégués au NomCom d'ALAC et des élections régionales.

HEIDI ULLRICH : Est-ce que vous m'entendez ?

MAUREEN HILYARD: Oui.

HEIDI ULLRICH : Est-ce que vous m'entendez ? Je veux être sûre d'être entendue par tout le monde, par Alan, par Maureen et par le reste.

NON IDENTIFIE : Nous vous entendons Heidi, sur Adobe Connect et sur les lignes téléphoniques.

HEIDI ULLRICH : Très bien. Alors, je voulais simplement vous dire que nous avons un calendrier pour les élections des délégués NomCom ALAC régional et ALAC. Nous allons donc lancer le processus.

[Désolé, nous avons perdu le son]

Entre le 20 et le [inaudible] il faut que toutes les RALO..

[Désolé nous avons des problèmes de son]

Donc les élections seront entre le 23 mai et le 30 mai. Tout nouveau membre prendra son siège à l'ICANN 66 à Montréal.

Donc comme d'habitude, nous avons un espace pour toutes les RALO, et nous avons également des informations sur les pages RALO. En ce qui concerne LACRALO, ils sont en train de voir s'ils passent en revue leurs nouveaux statuts, parce qu'il faut davantage de postes, et NARALO étant donné ces statuts, a également lancé son appel à nomination, donc ils sont en train d'y travailler.

Merci beaucoup.

MAUREEN HILYARD:

Très bien, donc il est vraiment important que nous ayons des dirigeants des RALO, des présidents des RALO qui prennent des notes, que ces personnes soient présentes. Donc ces nouvelles sont très importantes pour eux. Merci Heidi.

Alors, il nous reste maintenant encore un dernier point, le point 14. Je crois qu'on attend toujours un point, une mise à jour, sur le processus en ce qui concerne la nomination d'une autre personne à ce poste. Donc il s'agit du comité permanent de client.

Nous n'avons pas de bénévole pour l'instant.

HEIDI ULLRICH :

Oui, nous attendons toujours d'avoir un retour sur la question du remplacement en cours de mandat. Je pense qu'il y aura une annonce,

un appel à candidat, il y aura une manifestation d'intérêt qui sera demandée. Et donc il y aura une réponse par rapport à ça.

La sélection sera effectuée par le comité de sélection.

[Désolé, le son n'est pas très bon]

MAUREEN HILYARD: Merci Heidi. J'ai encore deux mains levées. Donc je ne sais pas si c'était des mains anciennes, Tijani m'a dit que c'était une main ancienne.

Nous en sommes à la fin de nos 90 minutes. Y a-t-il d'autres personnes qui souhaitent soulever d'autres points très importants, ou très urgents ? Non ?

Je pense que la main de Tijani est ancienne. Ha ! c'est une nouvelle main Tijani pardon.

HEIDI ULLRICH : Maureen, il y a également Olivier qui voulait prendre la parole.

MAUREEN HILYARD : Ha ! D'accord. Alors nous allons passer la parole à Olivier. Je ne pense pas que Tijani ait quelque chose à dire. Olivier allez-y.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci Maureen. Est-ce que vous m'entendez bien ?

NON IDENTIFIE : Oui, de mon côté ça marche.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Très bien. Je voulais revenir sur les candidatures des ALS. L'adoption de l'ALS de Guadeloupe. Donc par rapport au rapport sur les régions géographiques, il a été ratifié par le conseil désormais. Donc, comme cela est écrit, les parties prenantes des pays peuvent choisir la région à laquelle ils souhaitent participer.

Il faut que les structures At-Large, toutes les parties prenantes, les membres individuels, les membres du GAC et la CCNSO, tous doivent être d'accord pour changer de région. Donc ce n'est pas une opération simple. Ça c'est la première chose.

La deuxième chose, et bien sûr ceci est ratifié par le conseil donc c'est quelque chose qui peut se produire. Il est possible qu'un pays souhaite changer de région. Pour l'instant je n'ai pas vu d'intérêt en ce sens. J'ai contacté les ALS d'APRALO qui étaient dans certains de ces pays, et étant donné que le processus est complexe, que c'est une grosse étape pour ainsi dire, à la fois du point de vue politique et régional, personne, aucun pays n'a souhaité aller plus loin.

Deuxième chose, vous l'avez mentionné, je crois que quelqu'un a également dit que les territoires peuvent changer de région, et ça c'est un petit peu plus compliqué. Par exemple, la Guadeloupe, c'est en fait un département français, ce n'est pas un pays indépendant. Comme par exemple en Europe vous avez l'Arménie qui fait partie d'APRALO et qui pourrait passer à EURALO. La Guadeloupe, c'est un département français, et donc il y a vraiment un gros point d'interrogation, est-ce qu'un département français peu se déplacer et passer à LACRALO ou je ne sais pas à NARALO. Et là il y a davantage de questions politiques

peut-être. Mais tous les pays qui sont par exemple entre LACRALO ET NARALO peuvent changer.

Troisième chose qui a été mentionnée, et là je dois vraiment mentionner que je suis d'accord par rapport à ce sur quoi nous nous sommes mis d'accord ensemble sur la Guadeloupe. La Guadeloupe peut faire partie de EURALO, mais ce qui est bien c'est qu'à la fois elle peut être impliquée dans les activités de LACRALO. Et cela n'est pas sans précédent puisqu'il y a plusieurs structures At-Large arméniennes qui sont très actives dans le travail d'EURALO. Nous avons d'excellentes interactions, une excellente collaboration en matière de sensibilisation également avec eux.

Et donc j'espère que c'est ceci qui pourra être fait avec la Guadeloupe également. Merci beaucoup.

Et désolé pour tout à l'heure, j'ai essayé de prendre la parole et je crois que Maureen ne m'entendait pas.

MAUREEN HILYARD:

Oui, merci beaucoup Olivier, je suis très heureuse d'avoir pu vous donner la parole maintenant pour ce commentaire. Je vois quand même que quelqu'un a la main levée. Alan ? Est-ce qu'on Alan ? C'est ça la question.

ALAN GREENBERG :

Est-ce que quelqu'un m'entend ?

MAUREEN HILYARD: Je vous entends.

ALAN GREENBERG : Alors cette fois-ci je peux dire ce que je voulais dire. Comme Olivier l'a dit, la situation pour la Guadeloupe et le fait que ce soit un département de la France, cela n'importe pas. Parce qu'en fait que ce soit un territoire, quelle que soit sa forme, le pays d'origine doit simplement approuver. Donc la métropole doit approuver. Et dans le cas de la France ce n'est pas quelque chose qui se produira, donc de toute façon ce n'est pas la peine d'en parler.

Il y a une disposition dans la nouvelle règle pour qu'un pays change du point de vue d'une SO ou d'une AC, mais c'est très spécifique, c'est très précis. Donc je crois qu'on peut arrêter cette discussion là-dessus, et avançons et continuons d'être innovants là-dessus.

MAUREEN HILYARD: Oui, l'innovation, la créativité, c'est très positif. Je vois que Heidi a la main levée. Est-ce que c'est une nouvelle main ?

HEIDI ULLRICH : Non, pardon.

MAUREEN HILYARD: Très bien. Je crois que je vais conclure la réunion. Nous avons déjà un petit peu dépassé le temps imparti.

Merci à tous d'avoir participé. Je suis très contente du fait que cette communauté ait pensé que la réunion était importante.

Merci à tous, je vous souhaite une excellente matinée, une excellente après-midi, une excellente soirée, où que vous soyez. Merci à tous, et au revoir.

CLAUDIA RUIZ :

Merci à tous, la réunion est terminée, n'oubliez pas de déconnecter vos lignes téléphoniques.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]